

Dimension et mobilité internationales

Préambule

La dimension internationale en éducation intervient dans un environnement mondial qui a fortement évolué au cours de ces 30 dernières années. En effet, les nouvelles politiques éducatives dans les pays de l'OCDE ont engagé des réformes qui, au-delà de l'histoire de l'éducation dans chaque pays, s'avèrent convergentes sur des problématiques telles que l'autonomie des établissements scolaires, l'intégration des publics à besoins particuliers, le développement d'évaluation standardisée des acquis des élèves par exemple.

Les premières comparaisons internationales dites quantitatives mesuraient l'efficacité des systèmes. Elles ont ouvert un champ d'études et de recherches sur des comparaisons plus qualitatives qui permettent de faire l'état des lieux des différents systèmes éducatifs, de faire le point sur leur capacité à enrayer l'échec scolaire, de partager les différents points de vue sur les architectures et le fonctionnement des systèmes.

Le Conseil de l'Union Européenne a inscrit la coopération européenne dans le domaine de l'Éducation dans un cadre stratégique (http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc28_fr.htm) dont l'objectif 2 : améliorer la qualité et l'efficacité de l'éducation et de la formation précise : "il est important d'améliorer la gouvernance des établissements et l'encadrement des établissements d'enseignement". Pour ce faire, les récentes "Conclusions du Conseil sur le perfectionnement professionnel des enseignants et des chefs d'établissement" (http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_Data/docs/pressdata/fr/educ/111472.pdf) préconisent de :

- renforcer et encourager la coopération européenne au niveau des décideurs, dans les domaines de la formation initiale des enseignants, du perfectionnement professionnel continu et de la direction des établissements scolaires, notamment en établissant des plates-formes et des activités d'apprentissage collégial pour l'échange de connaissances, d'expérience et d'expertise entre décideurs et professionnels de l'enseignement ;
- promouvoir et encourager une plus grande participation des enseignants, des chefs d'établissement et des formateurs d'enseignants aux programmes, partenariats et projets transnationaux en faveur de la mobilité, s'inscrivant dans le cadre de programmes communautaires, en particulier le programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie ;
- favoriser le développement d'une base de connaissances sur les professions d'enseignant et de chef d'établissement, notamment grâce à la coopération avec des organisations internationales.

Les cadres français doivent inscrire leur métier dans ces perspectives internationales en ce qu'elles leur permettent d'une part de comprendre les évolutions récentes du système éducatif français et d'autre part qu'elles enrichissent leur réflexion et élucident certaines de leurs interrogations sur leur place et leur rôle dans la conduite du changement grâce à l'apport d'autres expériences et points de vue.

Enfin, dans une perspective de mobilité professionnelle de plus en plus facilitée et recherchée, la compréhension des enjeux des systèmes éducatifs est de nature à accroître l'expertise des cadres français pour la diffuser en dehors de nos frontières.

Organisation

Le module se déroule en 2 temps :

- séminaire "Dimension et mobilités internationales" à l'ESEN du 12 au 16 avril 2010 ;
- stage professionnel de deux semaines minimum dans un pays européen ou dans un pays étranger avec qui la France a des accords bilatéraux.

Cahier des charges du séminaire "Dimension et mobilité internationales"

Ce séminaire constitue le troisième regroupement des inspecteurs stagiaires de la période de professionnalisation. Dernier regroupement de l'ensemble de la formation, il clôt donc celle-ci sur une thématique d'ouverture à l'international conformément aux directives ministérielles.

Objectifs :

1. Connaissance de la présence française en matière d'éducation dans le monde.
2. Apports de la démarche comparatiste.
3. Meilleure connaissance des nouvelles politiques éducatives au niveau international.
4. Informations sur la politique de coopération de l'Union Européenne en matière d'éducation
5. Préparation du stage en Europe et dans les pays avec lesquels la France a des partenariats bilatéraux.

Ce module sera différencié selon les publics :

stagiaires partant en 2010 et ceux qui diffèrent leur stage en 2011.

- ➔ Les stagiaires qui auront déjà programmé et organisé leur stage à l'étranger en 2010 bénéficieront d'un accompagnement à la préparation individualisé. Il s'agit de donner les clés pour observer un autre système éducatif, en lire les éléments pertinents, différents et spécifiques, en dégager les convergences et les pratiques susceptibles d'être transférables. Pour cela il faut pourvoir les stagiaires d'un référentiel clair et d'outils opérationnels: grille de lecture ou check liste par exemple.
- ➔ Les stagiaires pour qui la programmation du stage est plus éloignée bénéficieront d'une présentation de certains systèmes éducatifs par des intervenants étrangers invités par l'ESEN.

Cahier des charges du stage professionnel en Europe et à l'étranger

L'objectif principal des stages à l'étranger est un perfectionnement professionnel qui tire parti de la collaboration avec des homologues d'autres pays et de l'immersion dans des institutions éducatives étrangères.

Ces stages ont en outre pour objectifs de :

- favoriser la compréhension des autres systèmes éducatifs et des problématiques auxquelles ils sont confrontés par des échanges professionnels ;
- développer les compétences professionnelles des stagiaires dans le domaine des modes de pilotage des organisations éducatives par l'observation d'autres modèles en œuvre ;
- sensibiliser les stagiaires au développement de la mobilité internationale dans le domaine de l'éducation.

Exigences

Les stages à l'étranger devront répondre à trois exigences :

- le thème choisi pour le stage doit aborder des questions liées à la politique académique et doit donc être validé par le recteur ;
- le stagiaire devra faire un rapport de stage qui sera mis à disposition sur le site de l'ESEN rubrique "questions internationales" (en cours de réécriture) ;
- le stagiaire devra avoir des compétences suffisantes en communication orale dans la langue du pays ou de la langue de travail (minimum niveau B1).

En savoir plus

<http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference.html>

<http://www.cned.fr/langues/PDF/Tableau%20CECRL.pdf>

Calendrier

Le stage devra être effectué au plus tard dans les deux années qui suivent la titularisation. Il fera partie intégrante du portefeuille individuel de compétences et de formation qui suivra le cadre tout au long de sa carrière. Il sera d'une durée minimum de deux semaines.

Contenus

Les thèmes d'études seront proposés ou validés par les recteurs, en lien avec les problématiques de l'académie d'affectation. L'Inspection Générale pourra proposer aux stagiaires des référents compétents sur les thèmes retenus afin de les aider à tirer le meilleur profit de ce stage.

Deux types d'entrée pourront être retenus :

- **des entrées strictement disciplinaires** : contenus et modalités pédagogiques dans une discipline ;
- **des entrées transversales** portant soit sur des champs systémiques : (gouvernance, gestion des ressources humaines, valeurs et finalités des systèmes, évaluations...) soit sur des problématiques fonctionnelles (les TICE - le lycée - l'enseignement obligatoire - les primo- arrivants et l'inter -culturalité...).

Rôle de l'ESEN

L'ESEN prépare les stagiaires au stage à l'étranger

- Elle élabore la grille d'observation et le vade-mecum du stagiaire. Elle fournit les éléments d'information sur le système éducatif du pays du séjour.
- Elle organisera un bilan de compétences linguistiques en anglais professionnel pour des stagiaires volontaires. Avec le concours des académies, des ambassades (SCAC), des institutions d'enseignement du français dans le pays ou la région d'accueil, l'ESEN prévoit des solutions sur place afin d'assister le stagiaire pour la traduction lorsque cela sera nécessaire.
- Elle informe les services culturels des ambassades de la présence du stagiaire dans une institution éducative du pays d'accueil.

L'ESEN assure l'évaluation et la mutualisation des acquis

- Après le stage, elle propose une mutualisation des expériences par la mise en place d'une session de formation pour les stagiaires ayant séjourné à l'étranger afin de bénéficier d'un feed back des expériences vécues et d'en réguler les effets. L'ESEN pourra ainsi évaluer le dispositif et l'adapter en fonction des apports des stagiaires. Cette session aura lieu avant le début de l'année civile suivant l'année durant laquelle les stages se sont déroulés. Elle pourra prendre la forme d'une visioconférence synchrone pour éviter les déplacements.
- Elle capitalise les informations obtenues en mettant en ligne les rapports des stagiaires dans une rubrique dédiée sur son site. Les contributions des stagiaires alimenteront un fond documentaire où les cadres et chercheurs pourront trouver des informations, expériences et études récentes sur les systèmes éducatifs et les questions d'actualité.

Rôle des académies

Elles proposent ou valident les thèmes des stages

- Les académies trouvent les lieux de stages pour les stagiaires (établissements, services de l'éducation ou directions pédagogiques des autorités locales, services d'inspection, centres de formation des personnels de direction ou des inspecteurs) et financent l'hébergement et les déplacements.
- Les **DAFPE** informent l'ESEN des lieux de stages et prévoient la signature d'une convention de stage avec l'organisme accueillant le stagiaire.
- Les **DAFPE** apporteront toute l'assistance nécessaire au stagiaire pour trouver un lieu de stage en s'appuyant sur les **DAREIC**, les partenariats des académies, les partenariats des régions.
- Les académies financent le transport et l'hébergement des stagiaires dans le pays étranger.
- A titre transitoire pour la promotion 2009, des organisations différentes pourront être adoptées par les académies.